

CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

Extrait du registre des délibérations N°208

**Assemblée générale du 25 novembre 2022
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD**

Délibération BUDGET RECTIFICATIF 2022

PRÉSENTS :

Mmes DAGORN, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, PETITRENAUD

MM. BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BORJON-PIRON, CHATEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAUVEAU, JEGOU, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VOYER, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET,

MM. BATAILLE, BERTRAND, CESBRON, CORGNET, FLAMANT, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, PORTIER, ROUILLER, SALLE, **Membres associés**

MM. AUDOUIN (La Poste), BORJON-PIRON (ADECC), de GUISTI (CIA), GIDOIN (ALDEV), MANESSIER (SOLUTION éco), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, PELISSIER (DDETS), PRUNIER, représenté par M SALLE (ARC OUEST), **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, GIFFARD, LEROUGE, LUCIANI, MENARD, TANGUY, WINDELS

MM ANGIBAUD, ARAM, BODET, FAIQ, GANG, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JUSTEAU, LACLIE, LE MAOUT, PICOT, VIOUX, **Membres Titulaires**

Mme QUERAN, SAUVOUREL

MM BESSARD, BOISSEAU, DEBRUYNE, EMERIAU, FILLON, FRANCO, LAILLET, MARTIN, REMITA, RONGERE **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), LEGALLOUDEC (JCE), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)
MM APAIRE (MEDEF Choletais), , BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), BORJON-PIRON (ADECC), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE, représenté par MME LECLERC (CPME), DOUGE (Tribunal de Commerce), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , DESROQUES (Vitrines de Saumur), , DOLAY (UDCM49), GERARD (DDT), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), , BOURGEAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP, représenté par M TALBOTEC (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), DAVY (SIEM), LERAY (CIDES)
Conseillers techniques

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

M. Alain DI CRESCENZO, Président CCI France
M. Anthony VALENTINI, DG CCI France
Mme Emma DELFAU, CCI France
Mme ROCHER Anne, CDP49

CCI de Maine-et-Loire

Mme BOSSARD Amélie, Direction RSE
Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation
Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires Financières
Mme HERAUD Florence, Pôle Communication
M.HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale
M. MOSTOWIK Nicolas, DSI
Mme PICHARD-THIBEAU, Direction des Ressources Humaines
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire
M. BABONNEAU Emmanuel
Mme BAZANTE Delphine
Mme BEAUDOUX Emmanuelle
Mme BRUAND Claire
M. DOURNEAU Sylvain
Mme GIRAUD Valérie
M. GREMY Jean-Baptiste
M. GUILLET Claude
M. HADJI Amar
Mme LARDIER Nadège
M. LESCOP Tanguy
M. LOHEZIC Philippe
Mme MICHEL Annabelle
M. MERLET Antoine
M. PELERIN Bruno
M. ROBINEAU Laurent
M. ROCH Cyril
Mme ROUX Francine
Mme VERWEE Anne-Marie

**DELIBERATION
Adoption du Budget rectificatif 2022**

Après avoir entendu le rapport présenté par le Trésorier et la Directrice Administrative et Financière, la Chambre de commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le budget Rectificatif 2022 de la CCI à :

Résultat de l'exercice	+ 5 473 K€
Capacité d'autofinancement	+ 6 118 K€
Solde budgétaire global	+ 660 K€

Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, réunis en Assemblée Générale :

- Adoptent le projet de Budget rectificatif 2022,
- Approuvent la liste des subventions et cotisations ainsi que les montants prévus,
- Approuvent le plan d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que celui des subventions d'équipement correspondant,
- Autorisent son Président ou par délégation son/ses représentant(s) à signer tous actes, conventions, engagements réciproques ou non relatifs à l'exécution du budget.

Présents au moment du vote : 27 Membres Titulaires

*Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Quorum : 26*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Matthieu BILLIARD


Délibération

BUDGET RECTIFICATIF 2022 DU PORT FLUVIAL

Après avoir entendu le rapport présenté par le Trésorier et la Directrice Administrative et Financière, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Rectificatif 2022 pour le Port Fluvial à :

Résultat de l'exercice	+ 14 K€
Capacité d'autofinancement	+ 14 K€
Solde budgétaire global	+ 14 K€

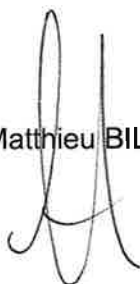
Présents au moment du vote : 27 Membres Titulaires

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Quorum : 26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Matthieu BILLIARD





Délibération

BUDGET RECTIFICATIF 2022 DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Après avoir entendu le rapport présenté par le Trésorier et la Directrice Administrative et Financière, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget rectificatif 2022, pour le Centre de Formation des Apprentis à :

Résultat de l'exercice	+ 4 825 K€
Capacité d'autofinancement	+ 5 631 K€
Solde budgétaire global	+ 644 K€

Présents au moment du vote : 27 Membres Titulaires

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Quorum : 26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Matthieu BILLIARD